

Introduction à la Réduction des Risques

1. L'objet : Présentation globale de la Réduction des Risques liés à l'usage des drogues, ses valeurs, principes et actions. Distinction des méthodologies utilisées dans le secteur toxicomanie en complémentarité ou parfois opposition avec la RdR.

2. Le contexte et les raisons déterminant la mise en place : Ils s'effectuent sur demande personnelle ou institutionnelle, dans leurs ou nos locaux en fonction des possibilités.

3. Les destinataires : Tout professionnel en réflexion par rapport aux usages de drogues, désirant approcher la RdR pour la comprendre ou l'utiliser.

4. Les prérequis : Remplir le questionnaire individuel et anonyme d'analyse de la demande.

5. Le nombre de participants : 10 à 15 participants.

6. Les objectifs en termes de compétences à atteindre : Être capable de suspendre son jugement personnel quant aux usagers de drogues, de limiter la stigmatisation des usagers. Analyser les différentes réponses qui s'offrent aux professionnels face à une situation (pas toujours problématique) de consommation avec des publics différents.

7. La démarche pédagogique proposée : Interactive, partant des questions des participants en vue d'élargir leurs représentations.

8. La durée et le rythme : 2 jours non consécutifs.

9. Les contenus : « Produits et classification », « Définitions des principaux concepts liés aux usages des drogues (triangle de Peeles, différents usages, dépendance, tolérance, notion de plaisir, etc.) », « Drogues et cerveau », travail sur des problèmes de terrain (rechute, déni, deal, etc.).

10. Les méthodes (processus pédagogique): Exercices en sous-groupes, jeux de rôle, jeux variés (exemples: quiz, vrai/faux), lectures, documentation et supports écrits, lectures demandées entre les journées de formation, etc.

11. Les modalités d'évaluation : Questionnaire d'évaluation.

12. Le coût :

- par personne: 160 euros (80 pour les partenaires) pour l'inscription à une formation ouverte (dates sur site web) ;
- par institution: 600 euros (360 pour les partenaires) pour l'ensemble du personnel de l'institution (maximum 15 personnes) + frais de déplacements des formateurs (dates à convenir).

Le prix ne doit pas être un frein à l'accès à l'une de nos formations. N'hésitez pas à en parler avec vos coordinateur·rice·s.

13. En cas d'annulation de votre inscription :

Frais à prendre en considération avant le début de la session :

- Plus de 15 jours: 20 € (frais de dossier)
- Entre 8 et 15 jours : 50% du prix de la session
- 7 jours : 100% du prix de la session